

Problèmes théoriques et pratiques de la construction des séries longues

Johara Khelif, Insee

Les comptes nationaux français ont déjà soixante ans d'existence. Depuis leur création, ils ont connu pas moins de neuf changements de base. En d'autres termes les comptes se sont adaptés à leur environnement très régulièrement depuis la base de 1952. Les bases allant de 1952 à 1962 ont permis de construire puis de consolider le système de compte français tandis que les bases allant de 1971 à 2005 correspondent plutôt à des phases successives d'harmonisation européenne. Chaque nouvelle base des comptes nationaux permet de définir : le champ conceptuel sur lequel il va reposer pendant toute sa durée (champ de la production, découpage de l'économie en secteurs d'activité, système de valorisation...), la nomenclature d'activité et de produit, les sources statistiques utilisées et les méthodes de traitement adaptées.

La base 2005 ne fait pas exception à la règle, sa mise en place en mai 2012 a essentiellement permis de redéfinir : une nouvelle nomenclature d'activité et de produit calée sur la Nace rev.2 européenne, l'utilisation d'une nouvelle source de statistiques d'entreprise puis d'améliorer la qualité des comptes en intégrant des données venues d'autres sources.

La publication, en mai 2011, de comptes conformes à ces concepts aurait peu de sens si elle ne concernait que les trois années sur lesquelles a porté la construction détaillée des comptes base 2005. L'analyse économique suppose en effet, de prendre du recul historique sur les événements qui ont marqué l'économie française. Comment savoir si la crise de 2009 est la plus grave que la France ait connue depuis que les comptes nationaux existent si l'on ne dispose pas de données sur longue période ?

C'est pourquoi, l'élaboration des comptes base 2005 portant sur les années 2006 à 2009 s'est accompagnée d'une opération de rétropolation des comptes entre 1949 et 2005, cet exercice consistant à construire des comptes sur longue période conformément aux concepts de la base 2005. Plus concrètement, il s'est agit de construire des comptes plus ou moins détaillés selon les périodes sous quatre contraintes : d'abord se conformer aux normes de la base 2005, ensuite produire des données cohérentes entre elles, livrer des données à un niveau de détail suffisant c'est à dire utiles à l'élaboration des comptes nationaux trimestriels et enfin, ne pas dénaturer l'information économique dont nous disposons. Cette présentation permettra de voir comment nous avons construit les comptes de la base 2005 à partir de 1949 répondant au mieux à ces exigences.